

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Informations
municipales

AUTOMNE 2023

N°113

Dans le cadre d'Itinérances Spectacle "La Veillée" du Jeudi 12 octobre 2023 à la Salle de la Prairie



crédit photo : Jardin de verre

Article page 16



Equilibre et qualité de vie

MAIRIE-POSTE - 4, rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr



Sommaire

Editorial	3
Vie Sociale	
Ecole Publique des Bois	4
Ecole privée St Charles	5
Restaurant scolaire	6
Maison de l'Enfance	7-8
Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC	9
Permanence Eau de Cholet	9
Ma santé tout simplement	10-11
Centre Socioculturel Intercommunal	12-13
Cadre de vie	
Travaux d'été	14
Aménagement rue d'Anjou	15
Travaux d'été à l'école des bois	15
Vie associative / Communication	
La veillée - Compagnie O.p.U.S	16
Accueil des nouveaux Saint-Légeois	17
Repas des aînés	17
La rentrée du CME	18-19
ACLI	20
Les Amis de Léo	21
B.S.L. Badminton	21
Club de la gaieté	21
CARISPORT	22
ESSL Basket	23
Pétanque St Légeoise	23
Bibliothèque Saint Légeoise	24
Comité des Fêtes	25
LC Danser en couple	26
Divers'Danses	27
La palette d'Hervé	27
Volley ECVB	28
Yoga Association En Equilibre	28
Paroisse Saint Michel des Prieurés	29
Info Diverses	
Nouvelles associations Saint-Légeoises	
- Association Belebebeba	30
- Lovely-Ly Créa	30
- Bien-être et Douceur	31
- Foodtruck MARAGALODE	31
- Coco Déco	31
Le marché	32
Calendrier des pompiers	32
Calendrier 2024 de collecte des ordures ménagères	32

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi :

9h - 12h30 et 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

Mise en page et Impression :

Imprimerie Des
Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



Editorial



Cholet Agglomération a entamé de longue date la réflexion sur le développement et l'aménagement de son territoire. Toutes les communes ont été associées à l'élaboration du projet de territoire inscrit dans le SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale, approuvé par le conseil d'agglomération en février 2020.

Publiée au Journal Officiel le 24 août 2021, **la loi Climat et Résilience**, a rebattu les cartes et nous a contraints à retravailler le projet de territoire. **Cette loi visant à lutter contre le dérèglement climatique a posé un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050.** Le volume attribué au développement pour les décennies à venir, correspond désormais à **une baisse des objectifs de près des deux tiers par rapport aux réalisations de la période 2001/2021.**

Ces nouveaux objectifs sont exprimés dans le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) de Cholet Agglomération qui définit le scénario de développement démographique et économique à l'horizon 2040 pour le territoire intercommunal et à l'échelle de chacune des communes.

La politique nationale en matière d'urbanisme est fort logiquement attentive à la préservation des terres agricoles, des espaces naturels ou forestiers. Par l'intermédiaire de leur Plan Local d'Urbanisme, les communes doivent :

- En premier lieu, **privilégier les espaces encore disponibles au sein de l'enveloppe urbaine** de chaque commune
- Ensuite, densifier les zones d'habitation en réduisant le développement en extension, c'est à dire en périphérie du bourg

Pour notre commune, nous savons que le nombre de logements à construire pour seulement maintenir la population à l'échéance de 15 ans est estimé à 110. Les objectifs pour Saint-Léger-sous-Cholet dans le cadre du projet de PLUi-H proposés par Cholet Agglomération ont été définis ainsi sur la base de 18 logements par hectare :

Nombre de logements à construire en 15 ans : 185 (120 en extension et 65 dans l'enveloppe urbaine)

Consommation foncière pour le développement de l'habitat : 6,7 hectares

Consommation foncière pour le développement économique : 5 hectares

Le nombre de maisons a été négocié au niveau régional pour l'ensemble de l'agglomération puis réparti entre les communes.

Le premier défi est de mener à bien l'objectif de 65 logements à réaliser dans l'enveloppe urbaine. La commune a commencé à travailler depuis quelques années sur ce sujet et a relevé plusieurs pistes :

- **Le recensement des espaces privés à l'intérieur du bourg qui pourraient être mis en urbanisation**, et sur lesquels la commune va dorénavant être particulièrement active ;
- **Le recensement des terrains et espaces communaux que la commune pourrait vendre pour accueillir de nouvelles maisons.** Ce travail est déjà entamé et nous avons commencé à communiquer sur ce sujet ;
- **La sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires particuliers qui souhaiteraient vendre une partie constructible de leur terrain actuel** en divisant leur parcelle lorsque c'est possible.

A la demande de Cholet Agglomération, le cabinet ADEQUATION qui observe et étudie le marché résidentiel partout en France, a réalisé un diagnostic de l'ensemble des communes sur la période 2013-2019. **Il a défini Saint-Léger-sous-Cholet comme la commune la plus attractive de l'agglomération !**

En voici quelques éléments :



Sans transition, Noël et la fin de l'année approchent, l'occasion toujours très agréable de se retrouver en famille et entre amis. Profitons-en pour positiver, et nous rappeler que vivre en paix dans une démocratie comme la nôtre est un privilège, et que vivre à Saint-Léger-sous-Cholet, commune dont la devise est depuis 2008 « Equilibre et qualité de vie » est un plaisir. Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES



Commission Vie Sociale

Ecole Publique des Bois



Servanne Allain,
directrice de
l'école des Bois



L'équipe enseignante et sa directrice Servanne Allain ont accueilli avec grand plaisir leurs 230 élèves (+ 5 tout-petits qui feront leur rentrée en janvier 2024). De nombreux projets se profilent en cette nouvelle année scolaire.

En maternelle, les petits et les moyens vont participer au voyage-lecture sur le thème des couleurs.

En élémentaire, 4 classes ont la chance de bénéficier d'un tour du monde en musique grâce à une intervenante du conservatoire, à raison de 16 séances chacune.

Pour la 3ème année, un intervenant (cette fois-ci américain) interviendra toutes les semaines du CP au CM2 afin d'initier les élèves à la langue anglaise.

Un partenariat avec les DOGS (Club de Hockey sur glace de Cholet) concernera les CE.

De plus, 2 classes participeront à 7 séances de « Savoir rouler à vélo ».

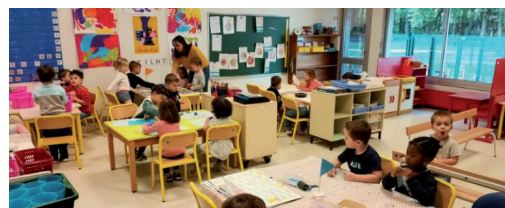
Les CM se rendront en classe verte à Ribou.

Les classes du CP au CM2 assisteront à un spectacle du Jardin de Verre (17/10 pour les CM et 23/05 pour les CP/CE)

3 classes d'élémentaire sont investies dans le Prix des Incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est un prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée.

S'ajoutent à tout cela les activités proposées par Cholet Agglomération : patinoire, piscine, piste routière, intervention athlétisme de l'Entente des Mauges pour 4 classes...

Portes ouvertes : le VENDREDI 19 JANVIER 2024



Permanence Vie Sociale

Chantal RIPOCHE
Sur rendez-vous



Permanence Vie Sociale

Claudia THARREAU
Sur rendez-vous

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Centre Socioculturel :
Bruno GUEDON





Ecole privée St Charles

Ce sont 131 enfants qui ont repris le cartable début septembre, pour une nouvelle année à l'école St Charles : 47 enfants fréquenteront les 2 classes de maternelle et 84 pour les 3 classes en élémentaire.

Pas de changement de l'équipe enseignante, dirigée par Katell Chouteau, hormis pour la décharge de direction, assurée cette année par Céline Leclerc.

Parmi les points forts du nouveau projet éducatif, il y a notamment l'ouverture aux autres et au monde. Tout naturellement, le thème du sport a été choisi pour cette année et lancé à la rentrée :

«Laissons-nous gagner par le sport».

SPORT : 5 lettres derrière lesquelles se cachent 5 mots

SANTE – PARTAGE – OLYMPISME – RESPECT – TRANSMISSION (de la flamme !)

Ce qui va se traduire et se décliner tout au fil de l'année : 1 lettre et 1 slogan par période

- **Période 1 :** « *Bouger, c'est bon pour la santé !* »
- **Période 2 :** « *Pratiquer un sport, c'est partager en toute amitié.* »
- **Période 3 :** « *Plus vite, plus haut, plus fort en avant pour les JO.* »
- **Période 4 :** « *Jouer, c'est respecter.* »
- **Période 5 :** « *Transmettons la flamme en parcourant la France !* »

Dans le cadre des activités proposées par Cholet Agglomération, la natation a déjà démarré pour les 3 classes d'élémentaire.



La fête de rentrée avec la présentation d'objets évoquant le thème d'année : le sport



L'équipe pédagogique



Commission Vie Sociale

Restaurant scolaire

Les 361 enfants scolarisés dans les écoles de St Léger sont tous inscrits au restaurant scolaire. Ils sont répartis de la manière suivante :

- Groupe des Petits (PS et MS) 84 enfants
- Groupe des Moyens (GS-CP-CE1) 138 enfants
- Groupe des Grands (CE2-CM1-CM2) 139 enfants

Le chef Anthony dirige une équipe composée de 17 personnes : 3 en cuisine (dont Anthony), 5 pour encadrer les Petits, 6 pour les Moyens et 3 pour les Grands.



Le prix du repas enfant est de **4,15 €** pour l'année 2023/2024

Le conseil municipal en sa séance du 31 mars a fixé le prix en tenant compte de la forte augmentation (non répercutée en cours d'année 2022/2023) des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Pour les CM qui se rendront en classe verte à Ribou, le prix fixé par Cholet Sports Loisirs est de 7,22 €

RAPPEL : lorsque vos enfants sont en sortie scolaire, pensez à annuler la réservation sur le portail sous peine de payer le repas.



ATTENTION, changement de portail.

Au 1^{er} janvier, le portail famille vous permettant d'inscrire, de réserver, de communiquer avec les services du Restaurant Scolaire et de la Maison de l'Enfance et facturation, va changer.

Ce sera la porte d'entrée unique pour le Restaurant Scolaire et les services enfance de la Maison de l'Enfance : périscolaire, ALSH et Multi Accueil.

Vous recevrez prochainement une communication sur les modalités et la marche à suivre pour les démarches que vous devrez entreprendre en décembre. Ce portail unique simplifiera ensuite vos réservations.





Commission Vie Sociale

Maison de l'Enfance

Cet été en camp ou sortie à l'AESH :

- Visite à l'aérodrome de Cholet :



- Séjour équestre à St Georges sur Loire :



- Séjour sportif à Tiercé :



- Stage Koh-Lanta à St Léger :



L'équipe des animateurs de l'été
avec tout devant
Chloë directrice et
Emmanuelle directrice adjointe



Reprise des services enfance et petite enfance par la commune

Maison de l'Enfance Communiqué de l'AELA

Presqu'un an après la décision de dissoudre l'Association Enfance Loisirs Animation (AELA), arrive le moment de liquider les fonds vers la commune de Saint Léger sous Cholet qui a repris les activités. L'excellente gestion de l'association permet de clôturer avec un excédent de plus de 170 000 Euros.

Mais revenons sur les douze derniers mois. Le 20 octobre 2022, l'AELA décidait de sa dissolution lors d'un vote en assemblée générale extraordinaire. Ce fut un choix difficile à prendre au regard des services rendus aux familles. Mais avec une gestion de plus en plus complexe comptant plus de 15 salariés, plus de 200 familles adhérentes, et faute de bénévoles, le bureau a dû se rendre à l'évidence : il était impossible de continuer en mode associatif. La professionnalisation de certaines fonctions (finance, ressources humaines, etc.) et les difficultés de recrutement de personnel en CDI à temps partiel dans ce domaine d'activités devenaient indéniables.

Au lendemain de la dissolution, l'association a signé une convention de reprise des services avec la commune de Saint Léger sous Cholet afin de transférer du mieux possible les activités et les salariés vers la commune à compter du 1^{er} janvier 2023. Il était très important pour l'AELA de s'assurer d'une continuité des services pour les familles utilisatrices mais aussi d'être présente dans le transfert et l'accompagnement de la municipalité dans la reprise des services. Le bureau a aussi joué un rôle auprès des salariés en les tenant informés de l'avancement du transfert, en répondant à leurs questions et en les accompagnant du mieux possible dans cette transition.

Au transfert effectif des activités de l'association en début d'année, l'association est alors entrée dans une phase de liquidation. En effet, l'association a continué d'œuvrer afin de récupérer les subventions acquises auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en juin et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) au titre de la garde des enfants au multi-accueil, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs sans hébergement. Ces subventions s'obtiennent l'année N+1 après élaboration du compte de résultats.

A l'arrêt de l'association, plusieurs salariées ont fait le choix de partir vers de nouveaux horizons et ont été licenciées par la municipalité. Les fonds restant de l'association vont permettre de couvrir largement le remboursement de cette dépense exceptionnelle pour la municipalité. Nous espérons que le solde – non négligeable – soit affecté à l'amélioration de l'accueil des enfants, leur épanouissement et leur sécurité sur le territoire communal.

Le transfert de l'excédent financier de l'association atteste, sans conteste, de la bonne santé et de l'équilibre financier de la structure.

Charlotte Hallais, Laure Monrouzeau, Charline Rannou, membres du bureau de l'AELA

Communiqué de la mairie

Nous renouvelons nos remerciements pour le travail fourni par tous les membres de l'association « Enfance » née en 1990, devenue l'association AELA en 1997. Ces deux associations se sont dévouées pour faire naître, grandir et pérenniser les services à l'enfance, si nécessaires aux familles.

Nous remercions tout particulièrement les derniers membres qui ont assuré les ultimes démarches et la clôture des comptes.

Les services à l'enfance ont toujours fonctionné, en appui des bénévoles, avec la participation financière des familles (selon le quotient familial) et grâce aux subventions de la commune (100 000 € par an environ) et de la Caisse d'Allocations Familiales. La mairie a fait construire (ouverture en mars 2019) puis agrandir la Maison de l'Enfance (mars 2021), elle prend en charge depuis toujours ses frais d'entretien et l'ensemble des fluides (eau, électricité, gaz).

En juin 2022, les bénévoles informaient la commune ne plus pouvoir continuer leurs activités. Au vu du service indispensable fourni aux Saint-Légeois, le conseil municipal a donc décidé aussitôt de reprendre toutes les activités et l'ensemble des salariés de l'association. Ceux ne voulant pas continuer vers le service municipal ont reçu une prime légale et obligatoire de « licenciement » dont le cumul s'est chiffré à 65 000 €.

A l'image de tous les services municipaux que nous gérons, comme le restaurant scolaire par exemple, ces nouveaux services intégrés ont été imaginés et mis en place avec comme objectif la qualité du service proposé aux enfants et à leurs familles.

L'intérêt des enfants, l'intérêt des familles ont toujours été et resteront la priorité de la commune. Et c'est en totale confiance avec les nouvelles équipes enthousiastes que le travail s'est engagé à partir de janvier 2023.



Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Suzette va boire le thé chez son frère Henri. Elle s'étonne de ne pas voir sa belle-sœur Annie qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Henri l'informe que son épouse est partie à l'accueil de jour. Suzette questionne son frère : c'est quoi l'accueil de jour ?

Henri lui explique qu'Annie part une journée par semaine le matin vers 9h et elle revient vers 16h30 ; elle est accueillie dans une structure adaptée ce qui lui permet de faire des activités, de conserver un lien social et de stimuler sa mémoire.

Durant l'absence de sa femme, Henri peut s'accorder une pause, sortir, avoir des activités. Le couple est ravi de ce dispositif, ils ont été informés par une coordinatrice CLIC qui les a également aidés à constituer les dossiers pour le financement de l'accueil de jour.

Suzette trouve cet accueil de jour très bénéfique pour son frère car cela lui permet d'avoir des temps de répit, mais également pour Annie qui peut sortir de chez elle en sécurité.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne)

- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



Permanence Eau de Cholet

DATE	LIEU	ADRESSE	HORAIRES
30 Novembre 2023	St-Léger-sous-Cholet	4 rue de Gasma	14H – 16H



Ma santé tout simplement

Parents accros au portable, bébés en souffrance...

Il est facile d'être happé par son téléphone, pour consulter ses mails, surfer sur internet ou sur les réseaux sociaux. Cela peut se faire de manière automatique voire compulsive, si nous n'y prenons pas garde. En France, la population passe en moyenne 3,6 heures (plus de 3h30) par jour à utiliser des applications mobiles, un chiffre en augmentation de 5 % par rapport à 2020.



Si ce comportement isole l'utilisateur du téléphone, du monde extérieur, il devient particulièrement problématique, et même dangereux, lorsqu'un ou plusieurs enfants sont, au même moment, sous sa surveillance. Outre, l'évident défaut de surveillance, cette attitude peut avoir de graves conséquences sur le développement des enfants et en particulier des bébés.

Occupés par leur téléphone, les parents passent parfois moins de temps de qualité avec leur bébé, à un âge où il se construit grâce à l'interaction qu'il a avec son entourage. Faute de réponse à ses sollicitations, le petit peut alors se mettre dans une bulle...

Les parents sont physiquement présents à côté de leur enfant, mais absorbés par leur écran, ils sont absents émotionnellement et psychiquement. C'est ce que l'on appelle la **technoférence**, l'interférence de l'outil numérique dans la relation humaine.

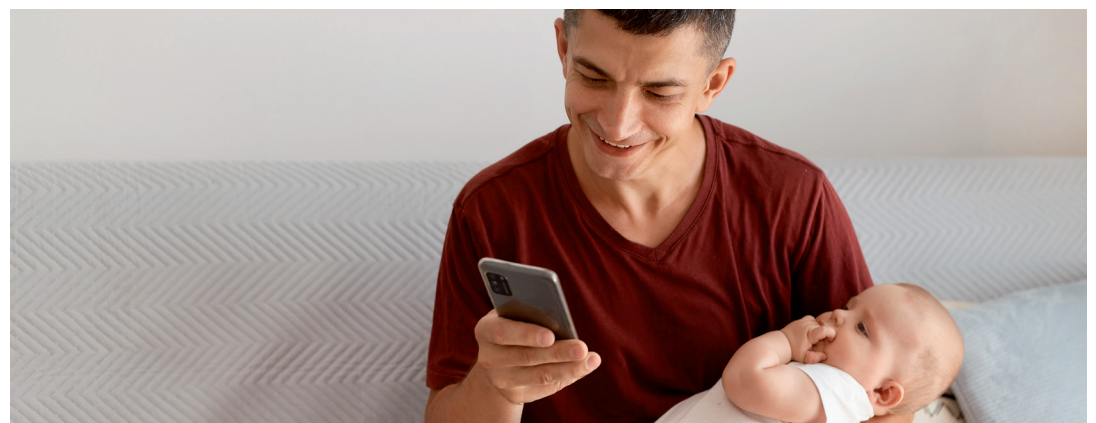
Pour se construire, bébé a besoin d'interactions privilégiées avec ses parents : regards, sourires, paroles...

La perte des interactions parents-enfants a des effets néfastes, certains effets sont immédiats, et d'autres à plus long terme.

Conséquences immédiates : un environnement stressant et moins sécuritaire

Une augmentation du stress ambiant : Les adultes distraits deviennent irritables lorsque leur utilisation du téléphone est interrompue. Des réactions d'énerverment, voire des réponses agressives envers l'enfant qui réclamait simplement un peu d'attention, peuvent provoquer du stress, et des conflits.

Il existe une autre forme de stress observée chez les nourrissons : lorsque des parents interrompent tout à coup le regard qu'elles leur portaient, la rupture du lien émotionnel provoque chez les bébés de moins de 9 mois les laisse dans **un état de stress important**. Le Docteur Sylvie Dieu-Osika, pédiatre spécialiste de la problématique de la surexposition des enfants aux écrans et co-fondatrice de l'association CoSE (Collectif Surexposition Écrans), évoque plus précisément "des bébés qui vont pleurer, être plus difficiles, plus inquiets et plus difficiles à consoler".





Commission Vie Sociale

Une augmentation de l'insécurité : absorbé par son écran, l'adulte accro au smartphone **ignorerait 5 fois plus les sollicitations** de son enfant que s'il était distrait par autre chose. Ce qui peut mettre ainsi parfois en grand péril les enfants : en Australie, l'une des premières **causes de noyade des moins de 4 ans** est le manque d'attention parental due à la consultation de leur smartphone.



Conséquence à long terme : Un impact sur le développement cognitif et linguistique

À long terme, les répercussions sur le développement des enfants de tous les âges sont préoccupantes :

- chez les moins de 3 ans : retards de langage, retards intellectuels et troubles relationnels et émotionnels
- chez les enfants troubles de la concentration et difficultés à réguler ses émotions
- chez l'adolescent : troubles de l'humeur

Le docteur Dieu-Osika explique que *“si le parent n'est pas disponible, le bébé se retrouve en difficulté et va commencer un éventuel handicap dans ses apprentissages. S'il n'y a pas une réponse adaptée du parent - et pas “oui oui” - il y aura une détérioration des interactions, voire des troubles de l'attachement, et évidemment des troubles du langage et de la communication”*.

Préserver ces interactions précoces est donc essentiel dès le plus jeune âge.

Ne laissons pas nos smartphones et tablettes venir s'immiscer dans la relation qui se construit entre nous, parents, et bébé. Gardons bien à l'esprit : pour l'épanouissement et le bon développement de bébé, posons nos smartphones et continuons à le regarder, à sourire, à babiller avec lui, à parler, à chanter, à jouer, et même à « gagatiser »...



Novembre

MOIS SANS TABAC

Parce qu'1 mois sans fumer,
C'est 5 fois + de chances d'arrêter !



Centre Socioculturel Intercommunal

La Quinzaine seniors...

Temps fort pour les 60 ans et plus sur l'ensemble des communes. Activités du 4 au 17 novembre 2023. Spectacle Alerte isolement le vendredi 10 novembre à 15h00 à Bégrolles en Mauges salles du Gué Brien (inscription au CSI)
Programme disponible au Centre social

Repair Café

Jeter ? Pas question ! Les bénévoles réparent avec vous, vos objets cassés !

1^{er} samedi du mois au foyer des jeunes de La Séguinière

Samedi 21 octobre au CSI Ocsigène à Saint Léger Sous Cholet de 9h00 à 12h00

Transport Solidaire

C'est quoi ? Le Transport Solidaire est **une action portée par les habitants bénévoles**. C'est **une autre manière de se déplacer**, une **expression de la solidarité** sur le territoire du CSI Ocsigène ! Vous n'avez pas de véhicule où ne pouvez pas vous déplacer ? Les conducteurs solidaires se rendent disponibles pour vos déplacements ! Aujourd'hui, ils sont au nombre de 25 !

Pour qui ? Pour tous les publics ne pouvant se déplacer pour des déplacements occasionnels.

Quand ? Toute l'année de 8h00 à 20h00 du lundi au samedi, selon les disponibilités des bénévoles.

Comment ? Pour vous inscrire, veuillez contacter le CSI.

Nous vous donnerons les numéros des référents de votre commune pour que vous puissiez prendre un rendez-vous ! Ils se déplaceront chez vous pour vous expliquer le fonctionnement, vous donner la liste des conducteurs à appeler et récupérerons l'adhésion au CSI.

Numérique

● **Café Numérique** : on vient avec ses questions, on vous offre un café et un accompagnement.

● **Mieux connaître l'informatique**

Venez avec vos divers outils, partagez vos connaissances et apprenez des autres sur la messagerie, le classement, la sauvegarde, etc...

Groupe sur l'année – 1 vendredi sur 2 de 9h30 à 11h30

● Création albums photos sur 3 séances

● Atelier Robotique sur les mercredis

● Atelier Pico 8

● Accompagnement individuel par le conseiller numérique

Pour tous renseignements et inscriptions, nous contacter au CSI - 02 41 56 26 10

Animation famille

Parenthèse

Un lieu itinérant d'écoute et d'échange pour les parents ou futurs parents, pour créer du lien. Accueil assuré par les professionnelles du centre.

4 rencontres à venir sur les communes de 9h30 à 11h30 : 5 décembre, 2 février 5 avril et 7 juin

Des groupes d'échanges entre parents qui existent

Parents solos / DYSet TDAH / Haut potentiel

Pour tous renseignements, contacter Mélanie Davis au CSI



Commission Vie Sociale

Jeunesse

Des animations les mercredis, des animations pendant les vacances pour les 11/18 ans, des séjours, des projets...

Suivez-nous sur Facebook ou contactez Florian Prijac et Camille Ménard au CSI.

HULC

Une brigade pour ramasser des déchets
8 novembre à St Léger RDV 9h30 devant le CSI

Toutes les informations et programmes pour septembre sont disponibles au CSI, sur notre site internet, page Facebook...

02 41 56 26 10 / accueil@ocsigene.fr

OCSIGÈNE - CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (centres-sociaux.fr)

Page Facebook : « Centre Socioculturel Ocsigène »

Lundi 13

- MARCHE NORDIQUE**
CSI
9h30/11h30
Départ Abbaye de Bellefontaine de Bégrolles
Sur inscription - 20 places
au 02 41 56 26 10



Mardi 14

- CODE DE LA ROUTE**
CSI - Retraite active
14h30/17h00
Pôle culturel
St-Léger-sous-Cholet
Sur inscription
au 02 41 56 26 10

- CLUB DE L'AMITIÉ**
Danse en ligne
14h30/16h30
Salle des fêtes
St-Christophe-du-Bois
Sur inscription
au 06 40 66 66 60
(Mr Fonteneau)

- ARTS TEXTILES**
CSI
15h00/17h00
Salle municipale
La Romagne
Ouvert à tous
+ d'infos : 02 41 56 26 10

Mercredi 15

- « VIENS PARTAGER TA RECETTE ET CUISINER AVEC LES ENFANTS ! »**
CSI
14h30/16h30
Maison de l'Enfance
St-Léger-sous-Cholet
Sur inscription - 10 places
au 07 56 42 14 17

- ARTS TEXTILES**
CSI
18h00/20h00
Espace Jeunes
La Séguinière
Ouvert à tous
+ d'infos : 02 41 56 26 10

Quinzaine seniors

Jeudi 16

- RANDO**
CSI - Retraite active
14h00
RDV Place de l'ancienne
poste de St-Léger
Sur inscription
au 02 41 56 26 10



Vendredi 17

- PORTES OUVERTES ÉPI DEMAIN + DÉCOUVERTE DES BIENFAITS DU MASSAGE CRÂNIEN**
Epi Demain
16h00/17h30
44 rue des Mauges
Bégrolles
Sans inscription



CE PROGRAMME D'ANIMATION A ÉTÉ ORGANISÉ GRÂCE À UN PARTENARIAT AVEC LES ÉLUS À LA VIE SOCIALE ET LES ASSOCIATIONS AGISSANT AUPRÈS DES SENIORS SUR LE TERRITOIRE DU CSI



Plus d'informations - CENTRE SOCIOCULTUREL OCSIGÈNE - 02 41 56 26 10 - accueil@ocsigene.fr



Commission Cadre de vie

Travaux d'été

Comme tous les étés, quelques jeunes sont embauchés par roulement pour effectuer différents travaux en complément des services techniques.

Cette année, beaucoup de travaux de peinture étaient prévus.

Ont été repeints :

- Les vestiaires de la salle de sport, suite aux travaux de plomberie,



- Une partie du presbytère,



- Une salle de classe, à l'école des bois,



- La tisanerie de l'école des bois,



Permanence
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON

Permanence
Cadre de vie

Conseiller délégué :
Dominique COUSIN
Réseaux et énergies

Conseillère déléguée
Nadine BOURCIER
Bâtiments communaux

Conseiller délégué
Yannick LOGER
Liaisons douces et
mobilier urbains



Commission Cadre de vie

et les marches du théâtre ont été cirées.



Aménagement rue d'Anjou

Comme indiqué dans le bulletin précédent, l'aménagement rue d'Anjou va être modifié, en concertation avec les riverains et usagers.

Les écluses vont être déposées.

Un ralentisseur type trapézoïdal va être réalisé dans l'axe de la sortie du périscolaire. Ce passage surélevé devrait sécuriser cette zone de traversée qui est située juste avant le plateau.

En complément, et sous réserve de faisabilité technique, 2 rangées de coussins « berlinois » en enrobé vont éventuellement être installés sur le plateau afin de maintenir une vitesse modérée.

Enfin, la pente d'accès sur le plateau quand on arrive du May-sur-Èvre va être légèrement re-profilée afin de mieux marquer l'entrée dans la zone 30.

Reprofilage entrée plateau



Travaux d'été à l'école des bois

L'été a été mis à profit pour effectuer deux gros chantiers à l'école publique :

La rénovation complète de la tisanerie pour un coût de 7.667 €

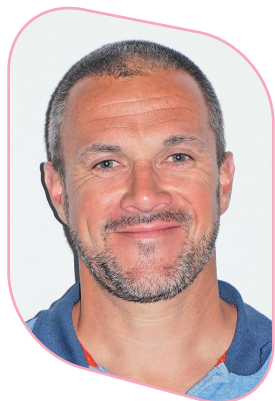
L'isolation et le changement des luminaires d'une classe de maternelle pour un coût de 3.645 €



Commission Vie associative / Communication

La veillée - Compagnie O.p.U.S

Lucette Champolleau et Serge Gauthier, deux sympathiques retraités de la petite ville de Ménetreux partent en voyage organisé et font escale à Lognes. Et comme ils sont d'un naturel plutôt sociable, ils nous convient à une veillée, histoire de passer le temps en bonne compagnie et partager une soupe à l'oignon. On y parle de tout et de rien, comme dans une bonne soirée entre amis : de point de croix, d'enfileur à bas de contention, de médecines douces, de Brigitte Bardot, de boudin maison, d'extraterrestres et de pétrole en gel. On y réinterprète, à la manière de Ménetreux, les chansons de Bourvil et de Simon & Garfunkel. Mais peu à peu le réel se met de traviole et l'imaginaire prend le dessus... Les vessies deviennent lanternes et les rêves réalité. Une vraie veillée comme on les aime, un brin loufoque quand même ! Tous ensemble, on écoute des histoires, on mange, on rit.



Permanence
Vie Associative

Olivier BACLE
Samedi sur rendez-vous



Dans le cadre de la saison culturelle de Cholet Agglomération et en partenariat avec le Jardin de Verre, ce jeudi 12 octobre 2023 à 20 heures, la Compagnie O.p.U.S nous a invité à participer au spectacle La Veillée dans la salle de la Prairie. Nous avons pu profiter d'un petit bijou de théâtre drôle et décalé, plein d'une authentique humanité ! 140 personnes avaient fait le déplacement et ont pu se détendre durant deux heures.



Permanence
Communication

Claire BIMIER
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Laurence TISSEROND





L'accueil des nouveaux Saint Légeois

C'est sous un soleil radieux, dans le parc de la mairie, que le samedi 30 septembre la municipalité a accueilli les nouveau-nés et nouveaux arrivants. Il est de tradition, une fois par an, de marquer ce moment et de passer un agréable moment convivial afin de faire connaissance.

Cette cérémonie a été l'occasion, pour notre maire Jean-Paul Olivares, de présenter notre commune et de revenir sur son histoire. Claudia Tharreau, adjointe à la vie sociale, a, quant à elle, pu parler du travail de sa commission avant de laisser la place au centre social et au relai petite enfance. Olivier Bacle, adjoint à la vie associative a présenté le tissu associatif de la commune. Les présidents des associations ont présenté leurs associations respectives.

Chaque participant a reçu un coffret contenant des informations de la commune et de l'agglomération. Les nouveau-nés ont, quant à eux, reçu une peluche Léo. La matinée s'est clôturée avec un verre de l'amitié et un buffet.



Repas des aînés, le dimanche 19 novembre 2023

Le repas des aînés (à partir de 70 ans) aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à la salle de la prairie à partir de 12h.

C'est avec joie que la municipalité et le comité des fêtes accueilleront nos aînés afin de leur faire passer une agréable journée.





La rentrée du CME

HÔTEL À INSECTES

Dans les projets de l'année, les élus du Conseil Municipal d'Enfants ont choisi de réaliser un hôtel à insectes.



Ces constructions sont destinées à servir de refuge à bon nombre d'insectes utiles au jardin, comme les abeilles, les coccinelles, les carabes ou autres. Ces derniers y vont et y viennent à leur gré tout au long de l'année, y trouvant un lieu où s'abriter, se nourrir et se protéger.

Pour nos jeunes élus, les insectes disparaissent de plus en plus (la tonte des gazons n'offrant plus d'abri).

Il s'agit d'agir sur la conservation de la biodiversité, favoriser la pollinisation.

Après achat d'un meuble en Ecocyclerie, il a été garni par les enfants d'éléments naturels feuilles, bambou, brindilles, briques, pommes de pin, écorces, grillage ...

L'hôtel a été installé au Passage de la Gare (choix des élus) par les Services Techniques et a été inauguré lors du CME du 16 Septembre.



Inauguration de
l'hôtel à insectes



Commission Vie associative / Communication

LES BOITES DE NOEL SOLIDAIRES

Autre idée du CME pour cette année : soutenir une association qui agit pour embellir les fêtes de fin d'année des personnes les plus démunies.

Le principe est de remplir une boîte à chaussures avec un mot doux et/ou un poème et/ou un dessin, un produit de beauté, un truc bon, un truc chaud pour l'hiver, un divertissement.

Il faudra préciser sur la boîte si elle est destinée à un homme, une femme, un enfant garçon, un enfant fille avec la tranche d'âge.

Le couvercle de la boîte devra être emballé séparément de la boîte, les boîtes étant vérifiées avant leur distribution.

Les boîtes pourront être déposées en mairie du 1^{er} au 10 décembre ou collectées sur un stand lors du marché dominical le 3 et le 10 décembre.



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DE ST LÉGER SOUS CHOLET
PARTICIPE À L'OPÉRATION DES BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES

Les Boîtes de Noël Solidaires
Maine & Loire

1 CHOISISSEZ UN DESTINATAIRE

- Boîtes ados (10-18 ans)
- Boîtes enfants (moins de 10 ans)
- Boîtes bébés
- Boîtes jeunes adultes (18-25 ans)
- Boîtes adultes

ADAPTEZ LE CONTENU AU DESTINATAIRE
LE CONTENU DE LA BOÎTE SERA VÉRIFIÉ

INTERDIT

- Denrées périssables ou fait maison
- Objets dangereux
- Boissons alcoolisées
- Tabac et substances illicites

2 CONFECTIONNEZ VOTRE BOÎTE

Glissez 5 CADEAUX dans une boîte à chaussures

Emballer joliment la boîte et son couvercle indépendamment

Indiquez sur la boîte à qui elle s'adresse (adulte/jeune/ados/enfant/bébé + sexe et tranche d'âge)

3 DÉPOSEZ LA BOÎTE
DANS VOTRE STRUCTURE SELON LES HORAIRES DE COLLECTE CI-DESSOUS

FABRIQUEZ UN DON

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ET ACTUALITÉS SUR NOS COMPTES FACEBOOK / INSTAGRAM DÉDIÉS : #BOITES DE NOËL SOLIDAIRES - MAIRIE ET CME

ET SUR NOTRE SITE : WWW.BOITESDENOEL.FR
UN PROJET DE L'ASSOCIATION LE ENFANT DE L'ANNÉE

sur le MARCHÉ les dimanches 3 et 10 décembre 2023 de 10h à 12h30
ou à la MAIRIE du 1^{er} au 10 décembre 2023

BOITE A LETTRES DU PERE NOËL

La boîte à lettres du Père Noël créé par les élus du Conseil Municipal d'Enfants l'an passé sera installée sur la place du marché à côté des décorations de Noël. La date butoir pour déposer les lettres est fixée au 15 décembre.



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

ACLI

**Avec L' ACLI, des idées pour CREER,
Des moments où le temps a un goût de liberté en toute convivialité !**

ART FLORAL

Vous aimez recevoir ou simplement avoir un intérieur de maison agréable, fleuri... Vous aimez avoir une belle table bien décorée quand vous recevez : centre de table, déco individuelle, marque places, idées de déco... Venez apprendre à réaliser des bouquets, faire des compositions originales et variées en fleurs naturelles.

Cours de 2H30 : une fois par mois de septembre à juin : A Saint Léger, le vendredi à 14h, le mercredi à 18 h

**Tarif : 65€ adhésion comprise les 10 cours OU 43€ les 5 cours
Animatrice : Annita Vigneron**

COUTURE :

Que vous soyez débutants ou confirmés, ces cours sont pour vous. Si vous êtes débutant vous apprendrez les bases de la machine à coudre et au bout de quelques séances vous serez capable de réaliser les vêtements dont vous rêvez ou tout autre objet. Si vous êtes confirmé, plus rien n'aura de secret pour vous à la fin des cours !

Cours : De septembre à juin, (sauf vacances scolaires) tous les 15 jours à Saint Léger : le jeudi soir de 19h15 à 21h45 ou à Saint Christophe, chaque semaine, le jeudi de 14h à 16h30

**Tarif : 15 séances 183€ pour 15 cours adhésion comprise
Animatrice : Patricia Bigot**

PEINTURE

Venez vous initier à la peinture ou si vous êtes confirmé(e), venez pour le plaisir de peindre et d'apprendre encore. Possibilité cours de peinture à l'huile, acrylique, pastel.

Cours : toutes les semaines à La Séguinière salle de l'orée du bois : sauf vacances scolaires : le mardi de 14 H30 à 16 H30, de 17 H à 19 H ou de 19h30 à 21h30 soit 26 séances d'Octobre à mai

**Tarif : 233€ adhésion comprise. Possibilité de paiement en plusieurs fois.
Animatrice: Cathy Bossard**

PATCHWORK Atelier d'échange autour de morceaux de tissus et de couleurs

Tarif : 20€ l'année adhésion comprise. COMPLET pour l'année 2023/2024

Nouveau : Cours de Patronage

- o Prise de mesure
- o Construire une jupe droite à ses mesures, réaliser une toile pour analyser le bien aller.
- o Rectifier le patron et industrialiser celui-ci pour le réaliser dans un tissu approprié
- o Apprendre à construire, enforme, ceinture, poche...
- o Modifier la base pour réaliser un modèle imposé (1/2choix)

Cycle de formation de 5 séances de 2h30 au prix de 95€
2/11/2023 – 4/01/2024 – 29/02/2024 – 25/04/2024 – 2/05/2024

Renseignements et inscriptions : acli.saintleger@gmail.com

Téléphone : Caroline RAMBAUD 06 83 69 85 59



Les Amis de Léo

- Date à retenir, notre prochain loto des Amis de Léo: dimanche 21 janvier 2024



Loto des Amis de Léo du dimanche 22 janvier 2023



B.S.L. Badminton

Inscription : Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année sur les créneaux horaires du Badminton.

Pièce à fournir :

- Photo d'identité obligatoire
- Adhésion de 35€ pour l'année (chèque ou espèce)

Informations :

- Créneaux : lundi 18h30-20h30 et 20h30-23h30 / Jeudi : 18h30-21h (cours pendant les périodes scolaires et vacances scolaires)
- Âge : pour les + de 18 ans
- Reprise du Badminton le 28/08/2023.

Renseignements auprès de Marjorie :
07 70 27 97 25 ou Freddy : 06 23 17 18 03

Club de la gaieté

Notre association est toujours en bonne santé, plus de 45 adhérents.

Les membres séniors qui la composent sont toujours aussi jeunes... malgré les années qui passent ! Une cotisation annuelle vous sera demandée pour vous permettre de participer à nos activités et également à l'assemblée générale.

Les jeux de belote et de Tac-Tik sont des moments très appréciés du groupe, tous les mardis après-midi salle du Landreau de 14h à 18h avec goûter gratuit. Des voyages d'une journée et sorties sont actuellement proposés.

Une fois par mois, une marche est organisée ainsi qu'un mini-concours de belote avec lots.

Notre association est ouverte à tous les retraités.

Pour de plus amples renseignements
par téléphone : 02 41 70 77 31



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

CARISPORT : SON TOURNOI... MAIS PAS SEULEMENT !!!

Forte de plus de 600 membres bénévoles, l'Association fait vibrer les pelouses des Mauges chaque 1^{er} week-end d'août. Depuis plus de 30 ans déjà, plus de 10 000 spectateurs viennent chaque année découvrir et encourager les futurs pépites du football français et étrangers. Varane, Dembélé ou encore Kolo Muani ont foulé les terrains du « plus important tournoi caritatif » organisé en France.

Au-delà de son temps fort, l'Association fourmille d'initiatives durant toute l'année pour servir la cause qui n'a pas changé depuis sa création « faire du bien par le sport » : randonnée handi-valide, concert, concours de pétanque, partenariat avec des associations et clubs sportifs, intervention dans les établissements scolaires...

Chaque euro récolté par le biais des 12 « communes Carisport » sert à reverser en moyenne entre 20 et 30 000 € à une dizaine d'associations au profit de sportifs en situation de handicap (retrait des dossiers sur le site internet www.carisport.asso.fr et à retourner avant le 31/12).

Le cap symbolique mais ô combien magnifique des 750 000 reversés va être franchi cette année !!!

A travers ces quelques lignes, l'antenne St-Légeoise vous propose de revenir en images sur les 4 jours passés par les familles d'accueil auprès des jeunes joueurs du FC METZ : du partage, de l'émotion, de la solidarité associée au sport du haut niveau !

Ensuite, vous découvrirez et pouvez d'ores et déjà noter quelques dates sur votre agenda afin de contribuer à ce formidable élan collectif et solidaire assez unique de par son objectif et son ampleur.

Retour sur la 31^{ème} édition des 5 et 6 août

JEUDI 3 AOUT

arrivée des joueurs et du staff du FC METZ avec la réception officielle Salle de la Prairie

VENDREDI 4 AOUT

- Matin : entraînement à Saint Macaire en Mauges
- Après-midi : visite du centre Yolaine de Kepper à St-Georges sur Loire et présentation officielle des équipes au May sur Evre

SAMEDI 5 AOUT

- Matin : repos des joueurs dans les familles
- Après-midi : matchs de poule à Beaupréau contre St-Etienne et Le Havre PHOTO 4
- Soir : apéritif et repas salle de la prairie avec les joueurs, le staff et l'ensemble des familles d'accueil

DIMANCHE 6 AOUT

- Matin : match contre Brest
- Après-midi : match pour la 9^{ème} place contre Rennes
- Soir : soirée pizza/bowling à L'Autre Usine

LUNDI 7 AOUT

- Matin : départ de l'équipe du FC METZ

A vos agendas

- Vente annuelle choucroute ou tajine : réservations avant le 10 novembre au 07 68 31 33 05 STAN COTENCEAU 12 € la part

● Tournoi de PALETS – JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 – 19h à 21h30 à L'AUTRE USINE CHOLET
Par équipe de 2 – participation libre au profit de l'Association CARISPORT
Inscription conseillée au 02 41 30 03 00 (L'Autre Usine) ou sur place de 18h30 à 19h00

● Samedi 27 janvier – organisation Carisport St Léger sous Cholet

*17h30 réunion d'information « C'est quoi être bénévole à l'Association Carisport ? Devenir famille d'accueil : cela consiste en quoi ? »

*18h30 Galette des rois pour les membres st-légeois

● ASSEMBLEE GENERALE – VENDREDI 12 AVRIL 2024

● Tournoi 2024– 3 et 4 août



contact CARISPORT
ST LEGER SOUS CHOLET
STAN COTENCEAU
07 68 31 33 05





ESSL Basket



Pour cette saison 2023/2024, en plus d'Emma Sellier qui était entraîneur chez nous l'an passé, nous avons recruté Elsa Simonneau.

En effet notre collaboration avec le club BMB Basket nous permet de proposer une équipe à tous nos jeunes, et d'étoffer donc notre niveau, ainsi tout le monde est satisfait. Nos jeunes ont donc grâce à cette collaboration 2 entraînements par semaine plus le match du week-end.

Nos séances sont ouvertes de 3 à 77 ans ! OUI le micro-basket a repris de son service le samedi matin, ainsi que le basket santé ! Si vous souhaitez découvrir avec nous, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour nos séniors, cette année, une équipe garçon évoluera en DM4, avec toujours cette envie de gagner, et nous aurons la chance d'avoir nos 2 équipes premières évoluer en pré-région, que ce soit garçon ou fille.

L'objectif est donc un maintien pour ses 2 équipes en pré-région.

N'oublions pas nos équipes loisirs garçons et filles qui s'entraînent une fois par semaine et enchaînent match après match pour le plaisir et la santé !

Du côté du bureau, il se renforce, avec de nouveaux arrivants, cela était essentiel pour la continuité du club.

Merci à tous nos nouveaux arrivants et bonne saison à tous !

Date à retenir :

**Le samedi 11 novembre aura lieu la soirée
RUGBY PARTY à la Salle de la Prairie**



Pétanque St Légeoise

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les Saint-Légeois qui ont participé cette année à notre concours Saint-Légeois du 2 septembre où nous avons passé un très bon après-midi et avec le beau temps. Merci et rendez-vous l'année prochaine.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions et le renouvellement des licences auront lieu le samedi 9 décembre 2023 que le matin à partir de 10 h au boulodrome 22 rue de la Vendée (se munir d'un certificat médical, 2 photos pour les nouveaux). Nous accueillons également les personnes qui souhaitent découvrir notre activité sans engagement, pour cela, se présenter au club où les entraînements ont lieu le lundi après-midi à partir de 14 h, ou bien contacter les responsables directement.

Présidente : Mme GRASTEAU Martine

E-mail : pétanquesleger@gmail.com

Téléphone : 06 41 12 78 05 ou 07 44 58 77 20





Bibliothèque Saint Légeoise

La médiathèque municipale est gérée par Alexandra Poirier, bibliothécaire aidée par une équipe de 26 bénévoles. Elle accueille les lecteurs de tous âges et tient à leur disposition environ 13000 documents variés (romans, documentaires, BD, magazines, CD).

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite. Chaque lecteur se voit octroyer une carte unique qui lui permet d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération du Choletais sans bouger de Saint-Léger (une navette apporte et remmène les réservations). Il peut ainsi profiter d'une offre globale de plus de 525 000 documents.

La bibliothèque ne se cantonne pas qu'au seul prêt de documents. Elle assure son rôle de **promotion de la lecture** en travaillant en partenariat avec les écoles pour l'**accueil régulier des classes**, l'accompagnement dans le **voyage lecture**.

5 bénévoles interviennent aussi auprès du relais des assistantes maternelles et de la halte-garderie. Nous participons avec ces enfants au prix « **les tout-petits lisent aussi** », des œuvres proposées aux enfants de 0 à 3 ans.

Elle s'investit aussi dans l'animation. Cette année les actions entreprises ont pour thème « **sport et culture** » les animations proposées seront à retrouver sur le site de la médiathèque de Cholet, **e.changes**. (réseau connecté des bibliothèques du choletais)

Dernière information : Nous organisons une **foire aux livres** le samedi 25 novembre de 14H00 à 17H00.

Enfin si vous aimez les livres, vous pouvez venir compléter notre équipe des bénévoles pour tenir quelques permanences par trimestre ou intégrer l'équipe d'animation ou bien encore l'équipe de réparation des ouvrages. Il y a de la place pour tout le monde.



Horaires d'ouverture :

Lundi 16H30
à 18H00
Mercredi 10H30
à 12H00
14H00 à 18H00
Samedi 14H00
à 17H00





Comité des Fêtes

La FÊTE DU BOUDIN



Du 13 au 15 octobre, le comité des fêtes a organisé la Fête du boudin. Du vendredi au dimanche, des boudins noirs et blancs ont fait le régal des amateurs.

Nouvel emplacement pour la vente sur le parking d'ESPACE EMERAUDE. Un partenariat apprécié par tous.



Le dimanche, la rue de la Prairie s'est remplie d'un marché de créateurs toute la journée. Les voitures anciennes ont fait leur randonnée et le parking de la salle de la prairie a fait place aux jeux pour les enfants : laser game, structure gonflable, balade à poneys, maquillage et structure de ballons sans oublier les chichis pour le goûter.

Dans la salle des fêtes, a eu lieu le spectacle Cabaret de la troupe parisienne et le repas midi et soir proposé sur le thème du boudin.

La soirée s'est terminée par la diffusion du match de rugby pour soutenir la France.



Notre nouvelle équipe est fière de la réussite de cette fête. Elle se compose de 17 personnes avec pour moitié de nouveaux membres. Un vent de renouveau avec de nouvelles idées.

Le 19 novembre, le comité des fêtes participe à l'organisation avec la municipalité du repas de nos aînés.



A noter sur votre agenda:

A la salle de LA PRAIRIE, LE 2 Décembre, Le marché de Noël avec des exposants, des surprises culinaires, du vin chaud, le Père Noël et sa calèche et vers 19h un grand feu d'artifice de Noël...

et Réservez votre date pour la soirée du Printemps du 13 avril 2024 à la salle de la prairie.

Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

LC Danser en couple

Cours collectifs :

Et voilà une nouvelle saison qui a commencé, dans la joie, la convivialité et la concentration, comme d'habitude.

Les plus anciens sont fidèles, nous les avons retrouvés avec plaisir. Ils sont prêts à découvrir les nouvelles figures, que nous leur avons concoctées, pour compléter chaque danse, et peut-être en découvrir d'autres, notre catalogue est infini.

Les nouveaux adhérents sont pleins d'entrain, ils commencent à maîtriser la valse et débute le rock, dans la bonne humeur. Vous pouvez toujours nous rejoindre, au cours de l'année.

Nous allons préparer activement, nos 3 événements :

- La soirée dansante, le samedi 16 décembre, avec DJ Guy Tessier
- Le stage de bachata, qui précédera la soirée dansante
- Le 11^e Trophée du Choletais, le samedi 17 février 2024 : une compétition rassemblant des danseurs de toute la France, pour un spectacle qui vous en mettra plein les yeux !



6 impasse du Landreau
49280 ST LEGER SS CHOLET
07 84 43 19 46



Cours compétition ados :

Avec beaucoup d'enthousiasme Léonie et Fantine préparent leur prochaine compétition qui se déroulera, à Loches, le 21 octobre. Cette compétition sera difficile de par la présence de clubs performants dans les solos.

Pour les nouveaux, (il est encore possible de s'inscrire) ils sont dans la découverte et travaillent les chorégraphies, ils font leur maximum pour pouvoir participer au Trophée du Choletais, le 17 février 2024.

Facebook : lc, danser en couple
Courriel : lcdanserencouple@gmail.com
Site : <http://lc-danser-en-couple.business.site>





Commission Vie associative / Communication

Divers'Danses

Pour le Bien-Etre et le Partage autour de la danse,
les cours de l'Association DIVERS'DANSES de la saison
2023-2024 se sont étoffés:

20 cours collectifs sont dispensés chaque semaine par
Ariane JARRIGE et Annie CLERGEAU.

En plus des cours habituels de danses à deux et de
danses en lignes,
pour la première fois, nous avons à notre programme:

- des cours de STYLING, HEEL, FEMINITY,
- des cours d'EXPRESSION CORPORELLE,
DANSE THEATRE,
- des cours d'ÉLECTRO SWING - TAP DANCE,
- et des cours KIDS DANCE et ADOS DANCE
pour les jeunes de 6 ans à 16 ans.

Même si la saison est commencée, il n'est jamais trop
tard pour nous contacter et essayer un ou plusieurs
de nos cours.

E-mail : diversdances@gmail.com

Tél. : 06 14 45 02 70

ou 06 12 70 28 28



La palette d'Hervé

Pour cette nouvelle saison 2023 / 2024, notre association compte à présent 23 membres.
Nous nous réunissons, sans professeur, pour des ateliers peinture.

Le Lundi de 13 h 45 à 18 h 00

Le Mercredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Notre bureau : Christiane Gravelaine

Françoise Séché

Cotisation annuelle : 15 euros

Contact : 06 61 86 54 25

Mail : lapalettedrv@gmail.com



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Volley ECVB

Depuis maintenant 2 ans, la fusion entre l'ESSL et CHOLET VOLLEY est devenue l'ECVB.

Le club évolue en championnat féminin et masculin pour les jeunes ainsi que les seniors au niveau départemental et régional.

Nous accueillons également les Baby Volley (nés en 2015 et après) pour leur proposer une initiation au volley et à l'éveil sportif avec un encadrant spécialisé et formé.

Cette année, l'ECVB ouvre une nouvelle section : **le Fit Volley**.

Qu'est-ce que le Fit Volley ? C'est un entraînement combinant un type de fitness avec une phase de jeu utilisant un ballon classique ou adapté. Cette activité est assez douce et peut être pratiquée à tous les niveaux. Le Fit Volley met l'accent sur la préparation physique générale, alliant rééducation au renforcement musculaire.

Les séances de Fit Volley seront animées par notre entraîneur diplômé, Guillaume TIXIER, le samedi matin de 10h00 à 11h30 à la salle Demiannay, 92 rue Honoré de Balzac, 49300 Cholet.

Nous proposons 2 séances d'essai pour découvrir cette nouvelle section : le 14 et 21 octobre 2023. Tous les participants seront les bienvenus !

Les animations du club

Le tournoi sur herbe qui a eu lieu de 14 juillet dernier à St Léger a été un réel succès avec plus de 190 joueurs !

Notre dernier vide-greniers en septembre a également été une réussite avec de nombreux exposants malgré une météo capricieuse.

D'autres événements internes au club ont lieu au cours de l'année pour fédérer les licenciés et partager de bons moments, toujours dans la bonne humeur et la bienveillance.

Calendrier des prochains événements du club

- Tournoi Tak-Tik : le dimanche 24 mars 2024
- 2^{ème} vide-greniers : le dimanche 2 juin 2024

En attendant, n'hésitez pas à retrouver notre actualité et le suivi du championnat de nos équipes sur nos réseaux sociaux !

A bientôt dans nos salles.



Yoga Association En Equilibre

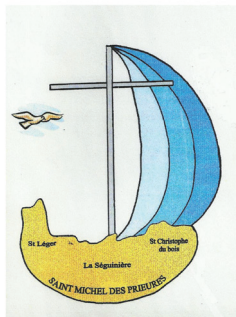
Chaque lundi : 3 cours 16h30 - 17h45 - 19h
Chaque jeudi : 17h45

Lieu : Salle du pôle culturel
Renseignements SYLVIE : 06 19 76 39 10



Paroisse Saint Michel des Prieurés

RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET



Equipe Relais

Serge TRICOIRE, Bernard AUGEREAU,
Anne-Françoise, YOU, Valérie BIOTTEAU,
Marie-Hélène BRUNEAU,
Françoise DENOUIL – 06 32 19 51 89

DATES A RETENIR

Veillée de Noël : 18h00 La Séguinière,

Messe du jour de Noël :
10h30 à Saint-Christophe-du-Bois.

Messes des familles :
dimanches 3 décembre et 4 février 2023
à Saint-Christophe-du-Bois.

*Deux autres dates sont prévues dans l'année
en mars et en juin.*

Premières communions :
10h30 le dimanche 26 mai 2024 La Séguinière
et dimanche 2 juin 2024 à Saint-Christophe-du-Bois.

Profession de foi :
dimanche 5 mai 2024 10h30
à Saint-Christophe-du-Bois.

Pour les autres paroisses : www.choletcatho.net

PERMANENCES D'ACCUEIL

Les mardis de 10h00 à 11h30
Les samedis, veille du 3ème dimanche du
mois, de 10h00 à 11h30.

1 place de l'église – 02 41 56 22 33
paroisse.saint.micheldesprieures@wanadoo.fr

PERMANENCES FUNERAILLES

Les permanences 7 jours/7 au :
07 87 02 79 04

QUELQUES CHIFFRES 2022-2023 :

Enfants catéchisés : 30 sur toutes la paroisse.
Nombre de Baptêmes : 35 dont 13 à Saint-Léger
Mariage religieux : 15 dont 3 à Saint-Léger
Funérailles : 61 dont 18 à Saint-Léger

EQUIPE ACCOMPAGNEMENT AUX FUNERAILLES :

Présidents : Bruno RAFFARA curé, Jean-Marie
DOIEZIE, Mimie MARCHAND, Xavier DENOUIL

Accompagnements des familles en deuil :
Maryvonne VION, Mado GODINEAU,
Serge TRICOIRE.

EQUIPE PREPARATION MARIAGE :

Jean-Marie et Marie-Thé DOIEZIE, Jean-Jo et
Roselyne DIXNEUF, Audrey et Nicolas
PUAUD, Elodie et Laurent CHOTARD.





Nouvelle association St-Légeoise Association Belebeleba

Nouveauté - Découvrez les Cours de Percussion Africaine.

À partir du 5 octobre 2023, l'Association Belebeleba vous invite à découvrir les cours de percussion africaine, une expérience musicale unique accessible à tous, sans nécessité de savoir lire la musique. Plongez dans le rythme africain et joignez-vous à nous pour cette aventure musicale enrichissante !

Informations essentielles :

- Début des cours : le 5 octobre 2023
- Jour et heure : Tous les jeudis de 19h00 à 20h30.
- Lieu : Salle du Petit Pré, située à proximité du complexe sportif et du foyer municipal, 18 bis rue de la Vendée.
- Niveau : Ouvert à tous les niveaux, y compris les débutants.
- Ages : Adultes et adolescents

Points forts de nos cours :

- Cours d'essai gratuit : Vous pouvez découvrir notre cours sans engagement.
- Apprentissage des rythmes traditionnels africains : Plongez dans la richesse de la musique africaine.
- Nul besoin de savoir lire la musique
- Développement de la coordination : Améliorez votre coordination en jouant des percussions.
- Ambiance conviviale et jeux en groupe
- Possibilité de prêt d'instruments
- Maîtrise du stress par la musique : La percussion africaine est également un excellent moyen d'apprendre à gérer le stress.

Tarifs :

200 € l'année plus 5 € d'adhésion à l'association. Possibilité de payer en plusieurs fois.

Inscription :

N'attendez plus pour vous inscrire ! Vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez-nous au 06 61 44 77 68 ou à l'adresse email : assobebelebeba@gmail.com



Cours de PERCUSSIONS AFRICAINES

1er Cours d'essai gratuit



QUAND ?

- Jeudi soir 19h00 à 20h30

OU ?

Salle du petit pré
18 bis rue de la Vendée
Saint léger sous Cholet

CONTACT

06.61.44.77.68
Assobebelebeba@gmail.com

COMBIEN ?

- 200€ l'année
- 5€ adhésion
- Paiement en 3 fois

A partir du 05 octobre 2023



Lovely-Ly Créa

C'est en réalisant des créations personnalisées et en chinant de la décoration pour notre mariage en 2022, que je me suis découvert une nouvelle passion.

J'ai donc décidé de m'installer en tant que **CRÉATRICE D'ARTICLES PERSONNALISÉS**, et de vous en faire profiter pour vos événements personnels ou professionnels : mariage, EVJF/EVG, anniversaire, gender reveal, baby shower, retraite, fête d'entreprise, inauguration...

Je vous accompagne aussi dans vos idées de décoration en vous proposant des articles de location qui accompagneront votre thème.

Du **tee-shirt à la pochette, du tote bag, en passant par la boîte à bijoux**, mais aussi des **articles enfants...** Je vous propose un large choix d'articles.

Vous pouvez me retrouver sur Instagram, sur ma page facebook ou pour **vos commandes sur Etsy**. Venez échanger avec moi sur votre projet, je me ferai une joie de vous accompagner.

Vous avez pu me rencontrer au Salon du Mariage et de la Fête de Cholet en octobre, et je serai également présente au Marché de Noël de ST LEGER SOUS CHOLET le 2 Décembre et le week-end du 9-10 Décembre à CHEMILLÉ.

Pour faire un cadeau personnalisé, ou pour simplement se faire plaisir, pensez LOVELY-LY CREA.

A très bientôt pour des nouvelles créas...

Aurélie
06 50 52 20 60
lovelylycrea@gmail.com
<https://lovelylycrea.etsy.com>





Informations Diverses

Bien-être et Douceur



Je m'appelle Amélie, j'ai ouvert mon institut à domicile «Bien-être et Douceur» le 1^{er} octobre 2023. Diplômée en esthétique, je vous propose des prestations telles que des épilations, des modelages et des soins du visage à des prix abordables.

Je suis située à Saint Léger sous Cholet, je propose également de me déplacer pour les personnes qui souhaiteraient des prestations à leur domicile.

Instagram : bien.etre_et_douceur
Facebook : bienetre etdouceur
E-mail : bienetretdouceur10@gmail.com
Tél : 07 62 71 82 49



Nouveau commerçant ambulant Foodtruck MARAGALODE

A bord du **foodtruck MARAGALODE**, Guillaume vous propose le **2^{ème} vendredi de chaque mois** entre 18h et 21h, des galettes salées et crêpes sucrées confectionnées à base de produits locaux pour la majorité. Farine bio Ribou Verdon, chèvre bio d'Yzernay, charcuterie de St Malo du bois, légumes du marché de Cholet, bière brassée à Cholet.

Guillaume vous propose un **large choix de garnitures**, allant de la légendaire galette saucisse jusqu'à la végétarienne, constituée de chèvre frais bio, confit de figes, noix, en passant par la traditionnelle galette complète ou encore une galette à base de Chorizo et fondue d'oignons ou andouille et fondue d'oignons.

Pour les crêpes sucrées, **je fabrique moi-même mon chocolat** à base de palets noirs 55% ainsi que le caramel beurre salé.

Sur commande quelques jours avant, il est possible d'acheter des lots de galettes ou crêpes nature.

Très attaché à la réduction des déchets, je vous propose (pour ceux qui le souhaitent), de venir avec vos assiettes lorsque vous commanderez au camion afin de ne pas utiliser et jeter inutilement du carton.

Guillaume
0661518699
www.foodtruckcholet.fr
FB/Insta: maragalode

Coco Déco

St Légeoise depuis de nombreuses années et passionnée de décoration, je me suis lancée, en 2019, dans la création d'objets décoratifs personnalisés et en prestations événementielles (mariages, anniversaire, baptêmes, et autres...)

Aujourd'hui, je crée ma micro-entreprise.
N'hésitez pas à consulter mes publications :

Compte instagram : coco_deco_49
Compte Facebook : coco Agenais




Corinne AGENAIS
06 84 56 03 86
ST-LEGER-SOUS-CHOLET



Informations Diverses

Marché

La mairie et les commerçants du marché du dimanche matin seront heureux d'offrir un sac isotherme à partir de 10 tickets distribués par les commerçants et ce, à partir du 5 novembre jusqu'au 17 décembre, jour du début de la distribution, jusqu'à Noël (1 seul sac par foyer).
Liste des commerçants présents :

- M. Christian AUGEREAU → boucher
- M. David ANDRÉ → Maxiplats (Miel, foie gras, magret de canard)
- M. Franck DOSSMANN → fromager
- M. Kim NGAN → produits asiatiques
- M. Éric CAILLOCÉ → huîtres

Pour les commerçants qui seraient intéressés pour venir le dimanche matin, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.



Calendrier des pompiers

Mesdames, Messieurs,

La fin d'année approche et les Sapeurs-Pompiers de Cholet vont débiter leur traditionnelle « tournée de calendriers ».

Chaque année, c'est avec plaisir que nous venons vous proposer notre calendrier. Du 1^{er} novembre au 31 décembre vous allez recevoir une visite amicale des sapeurs-pompiers de Cholet (sans leurs camions !) Si vous n'avez pas cette chance, vous pourrez vous en procurer directement à la caserne.

Ils viendront en journée ou le soir, très souvent seul, vous proposer le calendrier 2024 dont voici en exclusivité la couverture.

Cela permet d'éviter de donner la possibilité à des gens malintentionnés de vous proposer un autre calendrier. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous nous réserverez et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années.

Les Sapeurs-Pompiers de Cholet.



Pour plus de sécurité, nous sommes tous porteur d'une carte professionnelle. Vous pouvez nous demander de vous la présenter.



Calendrier 2024 de collecte des ordures ménagères

Courant décembre, vous pourrez télécharger sur le site de la Mairie ainsi que sur Intramuros le prochain calendrier de collecte des déchets.

Quelques exemplaires papiers seront disponibles à l'accueil de la Mairie pour les personnes n'ayant pas accès à internet.

